

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par la soussignée, suivant l'article 145.1 du *Code municipal du Québec*, les séances ordinaires du Conseil de la MRC de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle des 18 juin 2024 et 27 août 2024 se tiendront à 10 h 00, à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle, au 425, rue du Pont, Mont-Laurier (*résolution MRC-CC-15602-05-24*).

Donné à Mont-Laurier ce 6^e jour du mois de juin 2024.

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim



Myriam Gagné